

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation
20 Septembre 2021



Date d'affichage
20 Septembre 2021



Nombre de conseillers



En exercice	29
Présents	23
Votants	29

CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 27 SEPTEMBRE 2021 A 19 H 30

La séance est présidée
par Madame Sylvie BUTIN, Maire.

ÉTAIENT PRESENTS :

Mesdames BUTIN – LAINÉ - LANGE – BIEN - MATHIEU – DUBOIS – VIRASSAMY
PADEYEN LAQUIEZE - PIRSON – LEGER – BECRET - GOUVENAUX - PEREZ
Messieurs GAINETTE - GAUMONT - BRUNI – CHAUFFERT - CHERRONNET –
LOMBARD - DECLUY - LEGER – KISKELL – KAPPE SOPIO

POUVOIR :

Monsieur Jean-Pierre MAÏDA à Monsieur Jean-Pierre GAUMONT
Monsieur Jérôme PIGNY à Madame Sylvie BUTIN
Monsieur Bernard HATAT à Madame Sylvie LANGE
Monsieur Patrick DOMANGE à Monsieur François GAINETTE
Madame Valérie ABITBOL à Monsieur Michel BRUNI
Madame Elise CHARPENTIER à Madame Nathalie BIEN

SECRETAIRE DE SEANCE :

Monsieur Christian CHERRONNET a été désigné secrétaire de séance.



Le procès-verbal de la séance du 9 Juin 2021 a été approuvé à l'unanimité

N° 2021/41 – OBJET : DECISION MODIFICATIVE BUDGETAIRE N° 1
« BUDGET LOCATION DE SALLES »

**N° 2021/41 – OBJET : DECISION MODIFICATIVE BUDGETAIRE N° 1
« BUDGET LOCATION DE SALLES »**

L'opération de mise en accessibilité des salles municipales est en cours de réalisation.

Aussi, il est nécessaire de transférer les frais d'études réalisés et le remboursement de l'avance par virement au compte d'immobilisation en cours par opération d'ordre budgétaire, et d'inscrire les crédits nécessaires au budget.

- Vu les dispositions du Code général des Collectivités Territoriales,
- Vu l'instruction comptable et budgétaire M14,
- Vu le budget annexe « Locations de salles » 2021,
- Considérant l'avis favorable de la Commission « Finances » réunie le 20 Septembre 2021,
- Considérant l'exposé ci-dessus,

Après en avoir délibéré, il est proposé au Conseil Municipal :

⇒ d'**APPROUVER** la décision modificative budgétaire n°1 du budget annexe « Location de Salles » ci-annexée.

Les conclusions du rapport mises aux voix sont adoptées :

Pour	29
Abstention	0
Contre	0

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme

Le Maire,

Sylvie BUTIN

Nota : Le Maire certifie que le compte-rendu du Conseil Municipal a été affiché à la porte de la Mairie **le 28 Septembre 2021**.

Pour extrait conforme

Le Maire,

Sylvie BUTIN